# Etoffer l'offre et la qualité des logements

L'exode des citadins vers les campagnes a manifestement atteint son apogée et ce n'est pas le renchérissement de l'énergie qui va inverser la tendance.

Comme toutes les villes wallonnes,
Verviers connaît depuis deux ans un lent retour de la population vers le centre urbain qui offre de nombreux services de qualité. Pour accompagner ce mouvement, il nous faut répondre à la demande de plus en plus forte de logements par une politique communale active en cette matière. Une des voies est de remettre dans le circuit locatif des logements actuellement insalubres.

Depuis le I er janvier 2008, un nouveau cadre légal donne plus de moyens d'intervention aux communes en matière de lutte contre l'insalubrité et le surpeuplement qui vont souvent de pair.

Même si nous entendons bien poursuivre la lutte contre les loueurs de sommeil, il ne s'agit pas de faire de la répression pour la répression. Nous tendons la main aux propriétaires pour les aider - par le biais d'une convention type - à effectuer les travaux nécessaires à l'assainissement et/ou la mise en conformité de leur bien aux critères légaux. En contrepartie d'un mandat de gestion en faveur de la ville le propriétaire peut récupérer son investissement éventuel.

Toutes les parties ont à gagner dans ce domaine. Les propriétaires verront la valeur de leur bien augmenter, les locataires potentiels pourront bénéficier de logements assainis engendrant du même coup pour la Ville des rentrées financières.

Cette lutte contre l'insalubrité s'inscrit dans la politique du logement définie par notre Déclaration de politique générale. Elle en constitue un axe qui vient renforcer les opérations de rénovation et de revitalisation urbaines pour proposer des logements neufs ou entièrement rénovés à des coûts accessibles

En favorisant le retour en ville nous contribuons aussi au dynamisme des commerces et nous augmentons l'attractivité de Verviers aux yeux de futurs investisseurs.



Claude DESAMA
Bourgmestre de Verviers









Ancien orphelinat des filles, rue du Collège

# Sommaire

25 <sup>ème</sup> grande brocante de Pâques2
Festival Whisky3
Dossier : l'insalubrité n'est pas une fatalité4
Festival International de Cinéma "Au Film de l'Eau"7
4 <sup>ème</sup> Festival de la Guitare8
Des ateliers autour du livre9
Exposition "Le Cube au Carré"9
Apprendre à manger équilibré10
Le CPI s'agranditII
Le CPI s'agranditII  Installation du  Conseil communal des enfants12
Installation du
Installation du Conseil communal des enfants12
Installation du Conseil communal des enfants12 C'est reparti pour le Street-basket13
Installation du Conseil communal des enfants12  C'est reparti pour le Street-basket13  "Jeunes on bosse"
Installation du Conseil communal des enfants



Le lundi 24 mars de 8h à 18h

# 25<sup>ème</sup> grande brocante du lundi de Pâques

La Cellule des Evènements de la Ville de Verviers vous invite cordialement à la traditionnelle et tant attendue brocante de Pâques, le lundi 24 mars 2008.

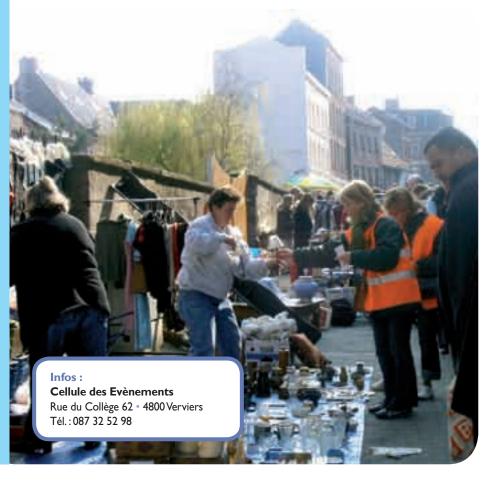
Comme les années précédentes, cette brocante sera ouverte à tous, particuliers et professionnels. Les inscriptions, lancées début janvier, ont été rapidement clôturées, les 4 kilomètres de longueur ayant été réservés.

Outre les quelque 600 emplacements de brocanteurs, les visiteurs trouveront de quoi se restaurer durant la journée, auprès des établissements du secteur horeca, et de quelques ambulants autorisés.

L'attention de tous les brocanteurs et visiteurs est attirée sur les mesures spéciales de police prises pour l'occasion. Afin d'éviter tout désagrément, chacun est invité à être spécialement attentif à la signalisation provisoire placée au centre-ville le 24 mars.

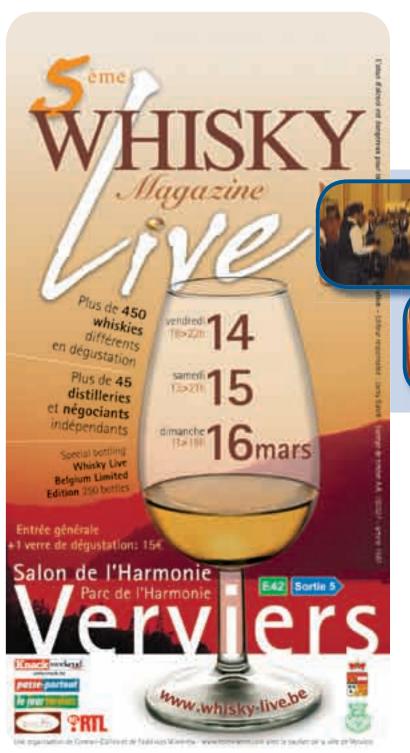
A noter que les édu-composteurs seront présents sur la brocante près de l'ancienne Grand-Poste, rue du Collège.

Alors, brocanteurs d'un jour, professionnels de l'antiquité, chineurs occasionnels, notez vite la date du 24 mars 2008.



Le vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 mars

# Festival Whisky au salon de l'Harmonie



Amateurs de sensations fortes et de grands malts, rendez-vous à l'Harmonie les 14, 15 et 16 mars! 45 distilleries et négociants indépendants présenteront leurs meilleurs crus aux amateurs de whisky.

Soit plus de 450 whiskies à siroter, avec modération...

L'entrée de 15 euros vous donne droit à un verre gratuit et à la dégustation des différents whiskies (de 4 à 40 ans d'âge) proposés aux stands. Le festival du Whisky est une organisation de l'Asbl Les Minières - Corman Collins, avec le soutien de la Cellule des Evènements de la Ville de Verviers.

### Horaire:

- vendredi 14 mars de 18h à 22h
- Samedi 15 mars de 13h à 21h
- Dimanche 16 mars de 11h à 18h

### Infos:

Cellule des Evènements

Tél.: 087 32 52 98 • www.whisky-live.be



# L'insalubrité n'est pas une fatalité

La lutte contre l'insalubrité constitue une priorité pour la Ville de Verviers. Comme une grande partie des agglomérations wallonnes, Verviers souffre d'un habitat vétuste dans certains quartiers. Cette vétusté, due au manque d'entretien des bâtiments, souvent pour raisons économiques, mais aussi à cause de la négligence des propriétaires ou des locataires, devient parfois insalubrité. Il est alors du devoir des pouvoirs publics d'intervenir : l'insalubrité peut en effet avoir des conséquences désastreuses sur la santé et la sécurité publique.

### Plus de pouvoirs au communes

Deux arrêtés\* du gouvernement wallon sont applicables depuis le I er janvier 2008. Ils donnent de nouvelles prérogatives aux communes. Dorénavant, les villes qui en font la demande à la Région, peuvent mener d'autorité des enquêtes de salubrité et de surpeuplement des logements. Des critères minimaux de salubrité et de surpeuplement ayant par ailleurs été fixés par le second arrêté.

### Qu'est ce que l'insalubrité?

Dans la définition du dictionnaire, un logement insalubre est un logement qui nuit à la santé, qui est malsain. Inutile de rappeler ici les scandales de l'amiante ou le développement de la mérule dans certaines habitations. On pense peut-être moins souvent au manque de ventilation, à la non-conformité des installations de gaz et d'électricité, aux peintures toxiques ou aux cheminées mal ramonées ou mal raccordées, à l'absence de détecteurs incendie, ou au surpeuplement qui constituent des manquements régulièrement constatés par les services de la Commission sanitaire.

# L'intervention de la Commission sanitaire

Si vous constatez un problème d'insalubrité dans votre logement, vous pouvez demander l'intervention de la Commission sanitaire via le service du Logement de la Ville de Verviers, et cela que vous soyez locataire ou propriétaire.

Dès réception de la demande, une date de visite est fixée avec le technicien de la Commission sanitaire et du logement, les services de Police, le Service Régional d'Incendie, le propriétaire et le ou les locataires. Le technicien du logement et le SRI dressent séparément un rapport de visite. Le propriétaire reçoit les éléments des deux rapports, se voit signifier ses responsabilités civiles, et est invité à effectuer les travaux de mise en conformité sous un certain délai. Il appartient au propriétaire de réaliser immédiatement les travaux destinés à remédier aux manquements constatés. Les constatations du service Logement de la Ville sont





d'ordre public. Les litiges entre propriétaires et locataires ou entre privés ne relèvent pas de l'administration mais du Juge de Paix.

### Le rôle du Bourgmestre

Pour des raisons de sécurité : bâtiments menaçant de s'écrouler, risques d'incendie ou manquements divers, le Bourgmestre peut proposer à la Région wallonne une amende administrative, ordonner l'inhabitabilité ou la démolition d'un immeuble après avis de la Commission sanitaire. A Verviers, on constate en moyenne 10 dossiers de sécurité et 2 dossiers d'ordonnance de démolition chaque année.

## 300 logements par an concernés à Verviers

Les quartiers les plus touchés par l'insalubrité sont ceux de Mangombroux, Pré-Javais, Centre-ville, Spintay, Hodimont, Ensival et depuis peu le quartier des Minières. Il s'agit essentiellement des quartiers de la vallée densément urbanisés et peuplés. La crise urbaine rencontrée ces dernières années est en partie due à l'extension de la ville vers sa périphérie. Ce phénomène a entraîné bien souvent un déplacement des populations aisées vers la banlieue, donc la paupérisation de la population urbaine. La concurrence ville-périphérie se fait la plupart du temps en défaveur des centres urbains : les terrains sont moins coûteux en bordure de ville, la rénovation d'un bien en ville ou encore sa démolition-reconstruction coûte 20% plus cher qu'une nouvelle construction en périphérie. La construction d'un bâtiment en périphérie est nettement plus simple d'un point de vue administratif... Les bâtiments sont plus anciens en ville, souvent plus étroits et moins confortables. Les villes comptent un secteur locatif plus important : un locataire s'investira moins pour l'entretien d'un bâtiment qui ne lui appartient pas.

Tous ces éléments économiques et sociaux contribuent à la dégradation du logement urbain. Il faut donc une réelle volonté du pouvoir public pour faire en sorte de ramener une certaine qualité de vie dans les centres villes.

### Une amélioration lente mais progressive

L'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'insalubrité mobilisent l'ensemble des services de la Ville. Des dossiers sont régulièrement ouverts grâce à la vigilance des services de Police, lors de l'accueil de nouveaux habitants ou au cours d'enquêtes. Les services sociaux signalent eux-aussi les manquements aux principales règles de sécurité et d'hygiène lors de leurs visites chez l'habitant. Le service des Etrangers est souvent confronté à ce problème dans le cadre du regroupement familial. Quand les pompiers se rendent sur les lieux, c'est parfois trop tard : l'insalubrité est bien souvent la cause de nombreux incendies. Mais le SRI veille à ce que des drames soient le plus souvent évités, en donnant son avis à l'enquêteur de la Commission sanitaire. Le service du Logement, outre ses enquêtes, comptabilise les dossiers de logements inoccupés afin d'inciter les propriétaires, via des taxes, à réaffecter leurs biens immobiliers. Les logements surpeuplés sont en voie de diminution.

· L'entretien des points de chauffage et chauffe-eau

- · Leur raccordement réglementaire à des cheminées
- · Le ramonage et l'entretien des cheminées utilisées
- · La stabilité du bâtiment
- · Régler les problèmes d'humidité
- Eviter le développement de champignons de type mérule

# Un doute?

Contactez le service du Logement au 087 32 52 31

## LES CONSEILS **DU SERVICE LOGEMENT**

- Etablir systématiquement un bail et le faire enregistrer
- · Etablir un état des lieux détaillé et précis
- Garder ses factures d'entretien notamment des chaudières et chauffe-eau
- · Garder les preuves de ramonage des cheminées utilisées
- · Garder la documentation fournie avec les détecteurs d'incendie placés
- · Garder les attestations de conformité délivrées par un organisme agrée pour les installations de gaz et d'électricité
- Constituer un dossier avec tous ces documents

L'Agence Immobilière Sociale (AIS) gère I 10 logements salubres et adaptés à la taille des familles et de ses revenus. Elle garantit aux propriétaires qui lui confient la gestion de leur immeuble, un loyer régulier même si le locataire est confronté à des problèmes financiers (AIS, tél.: 087/32 53 10).

### Revitalisation urbaine

Les investissements des propriétaires privés représentent plus de 500.000 euros par an à Verviers. Les projets de revitalisation urbaine (Spintay, Heusy) qui permettent à la Ville d'être subsidiés par la Région wallonne vont également dans le sens de l'amélioration de l'habitat de quartier en partenariat avec des promoteurs.

Chaque année voit ainsi le nombre de logements insalubres diminuer, et du coup, notre cadre de vie à tous s'améliorer.

\* Arrêté du 30 août 2007 publié au Moniteur belge du 30 octobre 2007.

# LES PRIMES DE LA REGION WALLONNE

La Région wallonne offre des primes aux propriétaires qui souhaitent rénover leur maison. Pour plus de renseignements, adressezvous à l'antenne verviétoise :

### Région wallonne

Rue Xhavée 86 • 4800 Verviers Tél: 087 44 03 50 Permanence le mercredi de 9h à 12h

## Pour tout renseignement

ou demande de passage du technicien de la Commission sanitaire de la Ville :

# Service du Logement

62 rue du Collège • 4800 Verviers Tél.: 087 32 52 31 (Mme Bas) ou 087 32 53 00 (M. Henikenne)

### E-mail

veronique.bas@verviers.be ou pierre.henikenne@verviers.be

## L'insalubrité c'est aussi l'affaire de la police.

La Zone de police Vesdre est un des acteurs importants de la mobilisation pour l'amélioration du logement au niveau de la Ville de Verviers. C'est plus particulièrement l'action du policier de quartier et de son équipe qui doit être mise en avant. Elle constitue en effet un étape significative dans le constat des infractions liées à l'insalubrité.

Lors des visites réalisées dans le cadre des demandes de domicile, le policier est particulièrement attentif à la qualité du logement. Dans les cas de malpropreté, de bâtiment trop exigu, de problèmes techniques, d'humidité, etc., il alerte la commission sanitaire de la Ville de Verviers qui va organiser un contrôle.

La visite lors des demandes de domicile est également mise à profit par le policier de quartier pour refaire le point sur le nombre de domiciles effectifs par rapport aux possibilités locatives de l'immeuble visité. Au-delà de l'amélioration de la qualité du logement, ces actions de vérification permettent de lutter contre les faux domiciles et la fraude sociale qui en découle.

Autre aspect concerné : la lutte contre le travail au noir, et plus particulièrement celui effectué par des candidats réfugiés ou par des clandestins auxquels est sous loué le couchage à des sommes très élevées. Le système de contrôle permet alors également de détecter des situations qui entrent dans la problématique de la traite des êtres humains et d'autres formes d'exploitation de la misère.

Le quartier de l'Abattoir est un bel exemple du travail effectué par la police et les services de la Ville de Verviers. Depuis la constitution de la Zone Vesdre, la politique de lutte contre l'inhabitabilité y a été appliquée par les deux policiers responsables. La remise en ordre tant au niveau de la qualité des logements que de l'ordre public a permis à ce quartier de retrouver une qualité d'habitat certaine.

On perçoit ainsi clairement comment la lutte contre l'inhabitabilité peut conditionner non seulement la qualité de l'habitat mais aussi la baisse de la criminalité de quartier et l'augmentation du sentiment de sécurité.



# sournées de l'eau

Du 13 au 16 mars

# 3<sup>ème</sup> édition du Festival International de Cinéma "Au Film de l'Eau"

La troisième édition du festival « Au Film de l'Eau » se déroulera du 13 au 16 mars prochain au cinéma Movie-West et à l'Espace Duesberg. L'environnement, l'accès à l'eau, et le changement climatique constituent les thèmes principaux des films et documentaires présentés à ce festival. La nouveauté : un week-end entier consacré aux familles et l'ouverture au public de la soirée de clôture du 15 mars.

Cette année, le Festival s'ouvrira par un film évènement qui a fait grand bruit au Etats-Unis lors de sa projection au prestigieux Festival de Sundance (Utah) de Robert Redford. Il s'agit du film « Flow : For Love of Water » de la réalisatrice Irina Salina. A la manière d'un Michael Moore, ce film condamne les industriels de l'eau et demande une résolution de l'ONU établissant comme Droit de l'Homme, l'accès à cette ressource vitale.

Le week-end sera plus particulièrement consacré aux familles avec animations et projections de films pour tous les publics.

La programmation n'est pas encore entièrement connue mais on peut déjà annoncer la projection du long-métrage autrichien de Udo Maurer « Uber Wasser » qui aborde le thème de l'accès à l'eau au Bengladesh sur un mode factuel et poétique. Notons également « Femmes du large » ou les aventures de sept célèbres navigatrices, mais aussi «The Water Front » plus politique, ou « Exploring the mother of waters » sur la descente du Mékong...

Un prix sera décerné au meilleur documentaire de la sélection par un jury international de professionnels. Les projections à destination des jeunes seront toujours une priorité

pour ce festival qui se veut avant tout éducatif : des matinées scolaires, le jeudi et le vendredi, réuniront les écoles primaires et secondaires et se prolongeront en animations autour de sujets préoccupants.

Le public pourra également découvrir deux expositions, de photos et de peintures, et assister à la représentation de la pièce de théâtre « Kyoto mon amour » jouée par la troupe du Copion, en marge de ce festival.

« Au Film de l'Eau » constitue un rendezvous important pour les entreprises de la région, qu'elles soient ou non directement concernées par l'eau, elles trouveront lors de ce festival des occasions de se rencontrer autour de cocktails ou de dîners.

Verviers « Au Film de l'Eau » peut se vanter d'être le premier festival du genre, une initiative reconnue par des partenaires prestigieux tels que le Secrétariat International de l'Eau ou le Programme Hydrologique International de l'UNESCO. Le festival verviétois a été choisi pour être le premier partenaire relais européen des prochaines « Rencontres Internationales Eau et Cinéma » qui se dérouleront à Istanbul en 2009.

#### Infos:

**Cellule des Evènements** Rue du Collège 62 4800 Verviers

Tél. 087/32 53 20 Prix des places : 5 euros

Pass: 13 euros Soirée du samedi 15 mars: sandwich + projection

du film primé : 10 euros



# Programme complet: www.aufilmdeleau.com





Du Ier au 20 mars

# 4<sup>ème</sup> Festival de la Guitare de Verviers

Louis Bertignac, Yves Duteil, Machiavel... et bien d'autres!

Francis Geron et Jacques Stotzem nous ont préparé cette année une affiche des plus alléchantes pour un festival déjà bien rodé et connu bien au-delà des frontières belges. Ce festival prend son allure de croisière grâce au talent et au travail d'organisateurs passionnés (l'Asbl Look At Music, le CCRV et l'Echevinat de la Culture de la Ville de Verviers) et à une programmation décentralisée et éclectique : plusieurs lieux, selon les concerts : le Spirit of 66, le Grand-Théâtre, l'Espace Duesberg, le Kursaal de Dolhain et la salle des Fêtes de Dison.

Réservations: 087 39 30 30 ou 087 35 24 24 Préventes: FNAC, Caroline Music, Belle-Ile. Site Internet: www.festivaldelaguitare-verviers.be

## A l'Affiche:

- Ier mars Espace Duesberg 20h Jacques STOTZEM-Woody MANN -Thomas LEEB (Fingerstyle)
- 2 mars Grand-Théâtre 20h Yves DUTEIL (chanson française)
- 3 mars Spirit of 66 20h Joe STUMP (Speed Metal)
- 4 mars Grand-Théâtre 20h
   Hugues KOLP Duo Boris GAQUERE
   Renato MARTINS (Classique)
- 5 mars Spirit of 66 20h Such A Noise (hommage à Hendrix)
- 7 mars Spirit of 66 21h Rob TOGNONI (Blues Rock)
- 8 mars Spirit of 66- 21h Roland TCHAKOUNTE (Chanson blues africaine)
- 11 mars Spirit of 66 20h TEMPESTT + Jeff Scott SOTO (Metal)

- 12 mars Spirit of 66 20h THE BREW (Rock Newcomer)
- 14 mars salle des fêtes de Dison 20h Véronique GILLET (Musique du monde)
- 15 mars Spirit of 66 21h Brian ROBERTSON + FIVE FIFTEEN (Classic Hard Rock)
- 16 mars Spirit of 66 18h30 Andy TIMMONS (Jazz Fusion)
- 18 mars Kursaal Dolhain 20h Louis BERTIGNAC (Rock français)
- 19 mars Spirit of 66 20h Jacques STOTZEM - Diane PONZIO -Vicky GENFAN (Fingerstyle & American songwriter)
- 20 mars Grand-Théâtre 20h MACHIAVEL UNPLUGGED (légende du Rock belge en version acoustique)







# Le point sur les finances communales

Au cours des dernières semaines de 2007, notre Commune, en collaboration avec la Région wallonne et le Centre Régional d'Aide aux Communes, s'est attachée à trouver des solutions à sa situation financière, notamment sa trésorerie.

Celle-ci a pu être restaurée grâce à un prêt d'aide extraordinaire de 10 millions d'euros accordé par le Gouvernement wallon et dont la contrepartie est l'obligation de présenter un plan de gestion devant assurer l'équilibre des

budgets des prochaines années.

C'est pourquoi le Collège communal a proposé au Conseil communal un budget en équilibre élaboré sous le signe de la rigueur.

Ainsi, il a été décidé de diminuer les

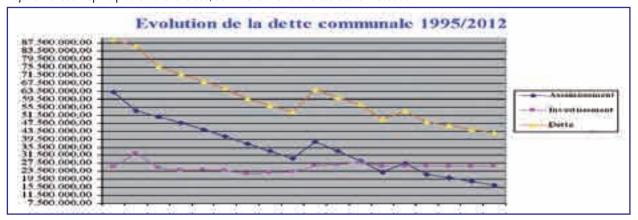
dépenses, par rapport à 2007 (après MB2), de 6,6 %. Les recettes, quant à elles, sont en augmentation de 3,6 % (hors prélèvement).

La répartition des dépenses ordinaires de l'exercice propre est la suivante :					
dépenses de personnel	27.160.194,28	39%			
dépenses de fonctionnement	7.006.153,04	10%			
dépenses de transfert	19.228.737,63	27%			
dépenses de dette	16.226.156,77	23%			
Total	69.621.242,72	100%			

Quant aux recettes, elles se subdivisent comme suit :					
recettes de prestations	1.916.092,23	2%			
recettes de transferts	63.753.984,47	91%			
recettes de dette	3.954.436,86	5%			
Total	69.624.513,56	100%			



La dette communale va poursuivre, dans les prochaines années, sa tendance à la baisse déjà amorcée depuis plusieurs exercices, comme le montre le tableau ci-dessous :



Et, d'ailleurs, c'est précisément cette diminution de la dette qui va procurer à la Ville des marges financières dès 2011.

Entretemps, il conviendra d'être vigilant, particulièrement en 2008 qui s'annonce comme l'exercice le plus difficile et il sera nécessaire pour le Collège, soutenu par sa majorité de

- respecter rigoureusement les inscriptions budgétaires
- mettre en place de nouveaux outils de contrôle budgétaire et de gestion (tableaux de bord) et de nouvelles mesu-

res structurelles de « bonne gestion »
• réfléchir avec la Région wallonne (insuffisance du fonds des communes) et la Communauté française (contrat programme du CCRV – investissements culturels...) à l'optimalisation des aides

que nous recevons.



# Apprendre à manger équilibré

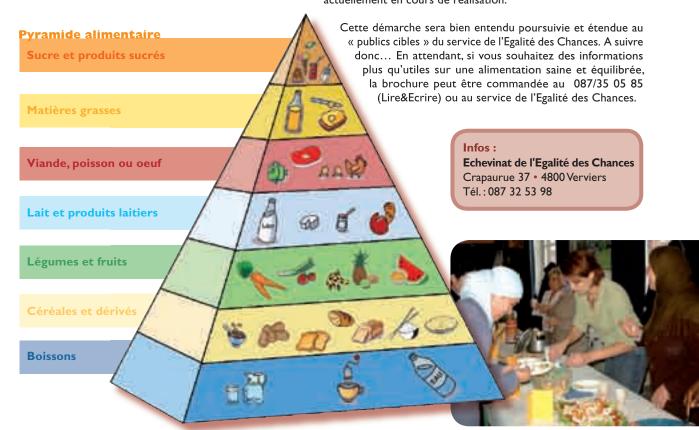
La Ville de Verviers et son Echevinat de l'Egalité des Chances souhaite développer la sensibilisation à une meilleure alimentation parmi son public, notamment les familles les moins favorisées. C'est pourquoi elle a décidé d'engager un partenariat avec l'Asbl "Lire & Ecrire", spécialisée dans l'alphabétisation et l'apprentissage du français aux populations étrangères.

Cet objectif de la Ville rejoint le projet « Ville Santé » de l'OMS et les préoccupations de l'Union Européenne en la matière. Il s'inscrit également dans le Plan National Nutrition Santé du gouvernement fédéral, visant à accroître la qualité de la vie en Belgique.

« Mangez équilibré et bougez plus », le slogan du PNNS n'est pas encore une réalité chez bon nombre de familles vivant en Belgique. 44% des belges sont en surcharge pondérale, environ 19% des enfants entre 9 et 12 ans présentent un surpoids ou de l'obésité. Ces chiffres alarmants sont souvent le résultat d'une mauvaise hygiène alimentaire.

L'an dernier, un groupe de formatrices du centre d'alphabétisation "Lire & Ecrire" de Verviers a mené un projet en collaboration avec une diététicienne et une psychologue sociale. L'objectif était d'amener quatre groupes d'une quinzaine d'apprenants à modifier leurs habitudes alimentaires afin de rester en bonne santé ou d'améliorer leur qualité de vie.

Informer sur l'équilibre nutritionnel était la première étape du projet : déjeuner le matin, manger moins de frites, supprimer le sucre dans le café, faire un peu d'exercice physique, améliorer les repas familiaux : voici quelques exemples parmi les engagements pris et tenus par les personnes en formation. Les résultats sont plus qu'encourageants. Ils seront présentés, ainsi que la démarche, dans une brochure actuellement en cours de réalisation.





# Le CPI s'agrandit!

Depuis novembre 2000, le Centre Public d'Information, plus connu sous le nom de « .Ve », accueille gratuitement toute personne désireuse de surfer sur Internet : initiation gratuite pour les néophytes, animations à destination des régies de quartiers et des Asbl... Au fil des années, le CPI a étoffé son offre de services notamment envers les jeunes et les aînés.

Dans quelques semaines, le Centre inaugurera son extension, une toute nouvelle salle entièrement dédiée à de nouveaux ateliers de formations.

### Les nouvelles initiations :

Dès la fin des travaux d'agrandissement, le Centre disposera d'une deuxième salle, légèrement plus petite. Diverses formations y seront organisées : quatre nouvelles formations, toutes basées sur des programmes gratuits (mais néanmoins puissants!) afin de permettre à chacun d'installer ces nouveaux outils en toute légalité sur son ordinateur personnel, à savoir :

- La suite OpenOffice, équivalent libre de Microsoft Office, et plus particulièrement le programme Write, clone gratuit du célèbre programme Word.
- Paint.net, programme de retouche d'images inspiré de Photoshop.
- Pack de programmes de montage vidéo permettant la création et l'édition de séquence audio-visuelle.
- Google Sketchup, programme gratuit d'édition d'images en 3D.

Les personnes intéressées par ces activités sont invitées à prendre contact avec le CPI afin de réserver leurs places, selon les disponibilités du Centre. Pour chacune de ces initiations, une participation de 5 euros sera demandée dès l'inscription.

### Infos

# Centre Public d'Information ".Ve"

Rue de Heusy 30 • 4800 Verviers Tél.: 087 30 09 00 philippe.rondas@verviers.be



(Réservation préalable

• Les mardis de 14 à 16h

indispensable)



# Installation du Conseil communal des enfants

Comme promis par la nouvelle mandature, le Conseil communal des Enfants se met en place à Verviers.

L'objectif poursuivi est d'amener les enfants de 10 ans à réfléchir, à élaborer et à gérer des micro-projets publics.

Les représentants sont élus selon un découpage de 16 quartiers de Verviers, et selon la parité fille-garçon.

C'est le quartier d'habitation qui est en effet le plus signifiant pour faire émerger chez l'enfant le citoyen qui sommeille en lui. L'enjeu du projet est aussi de réconcilier démocraties participative et représentative.

Dans cette optique, l'Echevinat de la Jeunesse a déjà organisé une première réunion les 11 et 12 février derniers à l'Espace Duesberg. Tous les écoliers de 10 ans de l'entité, soit 515 enfants, qui constituent le corps électoral, étaient

présents. Ils ont pu visionner un clip vidéo de présentation du projet puis, par groupe de 10, mener une première réflexion de terrain dans leurs quartiers respectifs. Il s'agissait de recenser les atouts et faiblesses des différents lieux et de les intégrer dans les futures commissions :

- Environnement-propreté
- Sports-santé
- Fêtes-culture
- Solidarité

L'encadrement des groupes était assuré par le corps enseignant et des

animateurs de la Ville. Cette activité a amené les plus passionnés à se porter candidats au Conseil communal. Le terme de cette journée a vu l'élection effective de 36 conseillers qui pourront commencer leurs travaux dans les différentes commissions, à raison de quatre quartiers par commissions.

Les projets présentés par les commissions seront ensuite votés en séance plénière par l'ensemble des petits conseillers, puis proposés au Conseil communal des adultes qui décidera de leur concrétisation.



# C'est reparti pour le Street-basket!

Le Street-basket a drainé l'an dernier près de 600 enfants!

L'idée généreuse du service des Sports de la Ville de Verviers, en collaboration avec le service Prévention et la Province, était d'offrir aux jeunes des quartiers la possibilité de s'initier au basket avec des professionnels sur les terrains verviétois tout en leur transmettant les valeurs sportives telles que fair-play et respect des autres.

Ainsi, des jeunes des quartiers de Hodimont, Ensival, Pré-Javais et Pepinster ont pu dribbler avec des pros du RBC Verviers-Pepinster. Plus de cent jeunes par quartier avec des pics à 200! D'où une journée supplémentaire festive place du Martyr pour clôturer la saison en beauté.

Cette manifestation sera bien sur réitérée cette année et même étendue au delà de Verviers :

- Mercredi 5 mars HODIMONT
- Mercredi 12 mars DOLHAIN
- Mercredi 19 mars WELKENRAEDT
- 1er, 2 ou 3 avril STAVELOT + Espace BAUWENS
- Mercredi 9 avril AUBEL

Les séances commencent par une initiation pratique avec un pro de D1 : apprentissage du dribble, des passes, etc... puis après un break, une partie plus ludique avec concours, jeu, match et cadeaux offerts par les partenaires. Bon amusement et rendez-vous sur les "playgrounds"!



Infos Service des Sports Tél.: 087 32 53 12



# "Jeunes on bosse"

Le service de Prévention de la Ville de Verviers cherche des entreprises partenaires.

Pour la 8° année consécutive, le service de Prévention cherche à enrichir son portefeuille d'entreprises prêtes à engager, pendant les vacances d'été, sous contrat étudiant, des jeunes souhaitant travailler et provenant de milieux moins favorisés.

Aux entreprises intéressées, le service de Prévention offre un suivi des jeunes engagés afin de faciliter le contact avec les employeurs, plus une couverture médiatique de l'opération.

Si vous voulez collaborer à l'action «Jeunes On Bosse», vous pouvez contacter le service de Prévention.



# Compostez à domicile!

La récupération des déchets organiques et leur traitement sur place présentent l'avantage de rendre à la nature ce qui a été prélevé et économise toutes les nuisances issues de la récolte, du transport et de l'incinération de ces déchets.

Le compostage, c'est le recyclage au naturel!

### Comment faire?

Installer un composteur chez soi est en fait très simple. Il suffit de récolter les déchets organiques et de les mettre en tas dans votre jardin. Vous pouvez entourer ce tas de planches ou utiliser un fût vendu à cet effet dans le commerce. Pour réussir son compost il faut dans tous les cas appliquer certaines règles de base :

- Alternance des apports secs et humides
- Maintien du contact avec le sol
- Aération de la masse en mélangeant régulièrement à l'aide d'une tige à crochet
- Eviter le dessèchement autant que l'imbibition

Une dizaine de bénévoles, ayant suivi une formation sur les techniques du compostage, est à votre disposition pour vous initier à ces techniques mais aussi pour vous donner des conseils d'éco-consommation (Renseignements auprès du service Environnement : 087 32 75 57) \[ \]

### Une odeur de sous-bois...

Débuté au printemps et continué en été, le compost sera mûr 4 à 6 mois plus tard.

Débuté en automne et poursuivi en hiver, le processus sera plus lent, il faudra compter de 6 à 9 mois.

Le compost est prêt à être utilisé lorsqu'il est foncé, qu'il s'émiette et qu'il dégage une odeur de terre des bois.

# 160 kg de compost avec 480 kg de déchets (cuisine + jardin) : c'est le rendement obtenu par une famille de quatre personnes!

Ce compost peut être utilisé dans les jardinières et bacs à fleurs (½ compost et ½ terre de jardin). Incorporé en mélange superficiel au sol, il fertilise et amende la terre du potager et du jardin d'agrément. Epandu au pied des haies, des arbres et arbustes fruitiers, il améliore leur rendement. Etendu en couche finement tamisée sur la pelouse en automne, il remplacera avantageusement l'engrais.

La brochure, «l'éco-consommation & compostage», est disponible au service Environnement de la Ville de Verviers.



### Que peut-on composter?

### OUI!

- Epluchures
- Coquilles d'œufs
- Restes de pain
- · Coquilles de noix, noisettes, ...
- Feuilles et sachets de thé
- Marcs et filtres à café en papier
- Feuilles de rouleaux «essuietout»
- Petites quantités de restes alimentaires cuits
- Fleurs coupées et les plantes vertes fanées
- Copeaux et la sciure de bois
- Vieux terreaux épuisés des jardinières
- Tontes d'herbes
- Tailles de haies débitées en mor-
- Feuilles mortes
- Litières biodégradables d'animaux (granulés de sciure agglomérée ou de carton)
- Fanes du potager ou du jardin d'agrément
- Petites quantités de cartons déchirés en petits morceaux, ...

## NON!

- Plastiques
- Ferraille
- Canettes
- Textiles
- Verre
- Pots de fleurs
- Pierres et briquaillons
- Langes jetables
- · Litières d'animaux en graviers, ...





# Campagne de fin d'année de la police locale : quel bilan ?

Février sonne comme l'heure du bilan pour la campagne de fin d'année de la police locale, qui s'est déroulée du 7 décembre 2007 au 15 janvier 2008. Soit 8 jours de plus que la durée initialement prévue. Il faut dire que la Zone Vesdre a mis les petits plats dans les grands à cette occasion. Sur le terrain, cela s'est traduit par une forte augmentation des effectifs policiers, avec pas moins de 1800 heures prestées - sur un mois en plus des heures de service normales. Un effort important qui correspond à une présence supplémentaire de 14 à 15 hommes, sans compter l'aide précieuse des stewards urbains, des gardiens de la paix ainsi que de la police fédérale... et qui semble avoir été récompensé par des chiffres de criminalité en baisse.

La campagne était axée autour de plusieurs priorités, la première étant d'accroître les actions de proximité. La police a ainsi intensifié sa présence dans les centres de Verviers, Dison et Pepinster. Des patrouilles ont sillonné les commerces avec l'objectif d'assurer des actions de prévention et de visibilité auprès des chalands et des commerçants. Les actions ont aussi été orientées vers les bus des TEC via une présence policière à leur bord aux heures d'affluence. Une initiative qui a été particulièrement appréciée par la Direction des TEC et les chauffeurs.

Les opérations de contrôle routier ont constitué une autre priorité. Certaines, de grande envergure, ont pris la forme de barrages filtrants organisés de manière coordonnée sur tout le territoire de la Zone. D'autres ont pris la forme de contrôles statiques de plus faible importance et mis en place à des endroits stratégiques. Les objectifs étaient communs : s'inscrire dans la lutte contre la conduite sous l'influence de l'alcool et de stupéfiants, traquer les infractions prioritaires de roulage mais aussi travailler à la visibilité policière, et donc à l'augmentation du sentiment de sécurité.

Afin d'appuyer les opérations, une affiche originale a été tirée à 1000 exemplaires, distribuée dans les commerces et affichée sur les véhicules de la police locale. 50000 sets de table ont également été distribués aux restaurants et snacks.

Côté bilan, les chiffres semblent montrer que l'effort a porté ses fruits, même s'il faut toujours rester prudent dans l'analyse des statistiques policières. Le mois de décembre 2007 a ainsi connu une baisse de 18 % des vols à l'étalage par rapport à décembre 2006, et de plus de 22 % par rapport à octobre et novembre 2007. De même, les vols dans véhicules ont baissé de 55 % par rapport à décembre 2006 et aux mois d'octobre et novembre 2007. Les autres infractions connaissent également une baisse significative. Dans le cadre des contrôles routiers, pas moins de 844 tests d'alcoolémie ont été réalisés. 22 conducteurs étaient au-dessus du seuil minimal toléré, soit 2,6 %.

Infos: www.policevesdre.be

# Participez au nettoyage de la Vesdre!

Le 12 avril prochain de 9h à 12h30, le Contrat de Rivière Vesdre en collaboration avec la Ville de Verviers organise la 10<sup>ème</sup> Opération Rivières Propres.

La Ville de Verviers lance pour cette dixième édition un appel aux bénévoles pour l'opération annuelle de nettoyage de la Vesdre et de ses affluents.

Si vous désirez vous investir dans cette opération, il suffit de **vous inscrire** auprès du service Environnement de la Ville de Verviers **pour le 21 mars 2008**.

Un appel tout particulier aux mouvements de jeunesse et associations de jeunes :venez nombreux pour cette activité de nettoyage facile à caser dans votre planning, et qui joint l'utile à l'agréable!



Infos: Echevinat de l'Environnement • Pont de Sommeleville, 2 • 4800 Verviers • Tél.: 087 32 75 57



# Bouger, se cultiver, s'amuser, se balader...

Fêtes et spectacles			
Du I <sup>er</sup> au 20 mars	Festival de Guitare (Voir programme p. 8)	Spirit of 66/Grand- Théâtre/Espace Duesberg/kursaal Dolhain/salle des fêtes Dison	087 39 30 30
Dimanche 2 mars à 11h	Concert du Dimanche Matin : opéra-opérette- comédie musicale avec Julie Mossay	Foyer du Grand-Théâtre	087 39 30 30
Vendredi 7 mars à 20h	Rire et Comédie : « La sœur de Jerry King » avec Arthur Jugnot et Cécilia Cara	Espace Duesberg	087 39 30 30
Dimanche 16 mars à 11h	Concert du Dimanche Matin : Quintette Soledad	Espace Duesberg	087 39 30 30
Mercredi 19 mars à 20h	Anne Roumanoff	Grand-Théâtre	087 39 30 30
Jeudi 20 mars à 20h	Concert d'Eliane Reyes, piano	Espace Duesberg	087 39 30 30
Lundi 24 mars	Brocante de Pâques	Centre ville	087 32 52 98
Vendredi 28 mars à 20h30	Cercle du Jazz Hot : Bourbon Street Stompers	Foyer du Grand-Théâtre	087 39 30 30
Vendredi 11 avril à 20h	Gery Lippman chante Polnarteff	Espace Duesberg	087 39 30 30
Dimanche 13 avril à 11h	Concert du Dimanche Matin : Mélodies	Foyer du Grand-Théâtre	087 39 30 30
Mercredi 16 avril à 20h	Théâtre : « Le Roi Lune »	Espace Duesberg	087 39 30 30
Vend. 18 et sam. 19 avril à 20h	Les plus grandes comédies musicales avec le Guido Jardon Orchestra	Grand-Théâtre	087 39 30 30
Jeudi 24 avril à 20h30	Rire et Comédie : « Amédée » avec Michel Galabru	Grand-Théâtre	087 39 30 30
Vendredi 25 avril à 20h30	Cercle du Jazz Hot :The Metropol Jazzmen	Foyer du Grand-Théâtre	087 39 30 30
Jeudi 8 mai à 20h	Orchestre Philharmonique de Liège	Grand-Théâtre	087 39 30 30
Vendredi 16 mai à 20h30	Cercle du Jazz Hot : Magic Jazz Band	Foyer du Grand-Théâtre	087/39 30 30
Samedi 31 mai à 20h	Gala de danse du Conservatoire	Grand-Théâtre	087 39 30 30
Dimanche Ier juin	Ferme au Château	Domaine des Tourelles (Petit-Rechain)	087 32 52 98
Balades et nature			
Dimanche 2 mars à 8h	Promenade du groupe « Faune » du PCDN autour de Froidthier. RDV 8h église de Heusy ou 8h30 église de Froidthier.	Autour de Froidthier	087 23 19 42
Sam. 15 mars de 19h30 à 22h30	Découverte des rapaces nocturnes	Plaine du Rouheid	087 32 55 75
Les 6 avril, I er mai, I er juin	Promenades du PCDN		087 32 75 75
Culture et loisirs			
Du 13 au 16 mars	Festival « Au Film de l'Eau ». (Voir p. 7)	Movie-West	087 32 53 20
Du 14 au 16 mars	Whisky Live 2008 (Voir p. 3)	Salon de l'Harmonie, Parc de l'Harmonie	087 32 52 98
Mer. 23 avril de 17h à 20h	Rencontre avec l'écrivain Xavier Deutsch	Bibliothèque Place du Marché	087 32 52 70
Jusquʻau 27 avril	Exposition « Le Cube au Carré »	Musée des Beaux-Arts	087/32 52 70

Retrouvez l'agenda sur le site de la Ville : www.verviers.be